



Bourgeoisie de
Saillon

Bourgeoisie de Saillon

Comptes 2024

Introduction

La Bourgeoisie continue sa morne vie avec un résultat prévu d'avance.

Le capital passe à Fr. 953'774.75 enregistrant une perte de Fr. 50'001.50 selon les comptes annexés.

Les questions restent ouvertes quant à la pérennité de l'institution et de la péjoration de sa situation financière.

MESSAGE

COMPTES 2024 DE LA BOURGEOISIE

Introduction

Mesdames, Messieurs,

Les comptes 2024 présentés dans ce fascicule ont été approuvés par le conseil bourgeoisial en séance du 13 mai 2025 et seront présentés pour adoption globale à l'assemblée bourgeoisiale du 10 juin 2025.

Ils ont été vérifiés par la fiduciaire Dini & Associés SA.

Message introductif

La bourgeoisie voit un exercice 2024 « standard ». A savoir une perte récurrente de l'ordre de Fr. 50'000.- et quasiment aucun investissement.

Analyse du résultat :

Envers les comptes 2023

La demande du canton de ne plus utiliser pour les bourgeoisies les dicastères « trafic et télécommunications » et « protection de l'environnement et aménagement du territoire », mais de regrouper ces activités sous le dicastère « économie publique » rend la comparaison difficile.

L'exercice 2023 a connu une dissolution d'une provision créant une recette extraordinaire de près de Fr. 163'000.-.

Envers le budget 2024

Le budget 2024 a été respecté à la seule différence qu'à la suite de la recette extraordinaire 2023, les intérêts passifs ont diminué de plus de Fr. 4'000.-.

Pour ce qui est des investissements, ils sont toujours en standby.

Nous renonçons à présenter une analyse des indicateurs financiers car ceux-ci ne sont pas adaptés aux bourgeoisies.

Aperçu du compte de résultats et des investissements

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	80'109.15	53'975.00	49'785.00
Revenus financiers	+ CHF	24'446.98	20'000.00	19'802.50
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	55'662.17	33'975.00	29'982.50
Marge d'autofinancement	= CHF	-	-	-
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	55'662.17	33'975.00	29'982.50
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	-	-
Amortissements planifiés	- CHF	23'003.10	20'340.00	20'019.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	162'232.73	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	54'315.00	50'001.50
Excédent de revenus	= CHF	83'567.46	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	25'203.10	10'000.00	1'500.00
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	25'203.10	10'000.00	1'500.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	55'662.17	33'975.00	29'982.50
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	-	-
Investissements nets	- CHF	25'203.10	10'000.00	1'500.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	80'865.27	43'975.00	31'482.50
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Cet aperçu nous dévoile un excédent de charges de Fr. 50'001.50. Il est proche du budget annoncé à la différence près de la baisse de la charge d'intérêts.

Compte tenu du faible investissement et des amortissements, l'insuffisance de financement est de Fr. 31'482.50.

Aperçu du compte de résultats échelonnés

Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	2'547.50	3'000.00	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	41'423.16	19'250.00	29'699.35
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	23'003.10	20'340.00	20'019.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	-
36 Charges de transferts	CHF	24'136.21	17'500.00	10'031.61
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	91'109.97	60'090.00	59'749.96
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	217.50	-	-
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	162'232.73	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	162'450.23	-	-
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		71'340.26	-60'090.00	-59'749.96
34 Charges financières	CHF	12'002.28	14'225.00	10'054.04
44 Revenus financiers	CHF	24'229.48	20'000.00	19'802.50
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	12'227.20	5'775.00	9'748.46
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		83'567.46	-54'315.00	-50'001.50
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	83'567.46	-54'315.00	-50'001.50

Avec l'harmonisation des plans comptables, les résultats financiers de l'exploitation sont désormais présentés par un tableau échelonné.

On y trouve tout d'abord :

- le résultat provenant de l'activité d'exploitation, charge de Fr. 59'749.96 ;
- le résultat provenant de l'activité de financement de Fr. 9'748.46 ;
- puis le résultat provenant de l'activité opérationnelle de Fr. 50'001.50 ;
- ensuite le résultat provenant de l'activité extraordinaire de Fr. 0.- ;
- pour un résultat total d'une perte de Fr. 50'001.50.

Aperçu du bilan et du flux de trésorerie

1	Actif	1'757'142.12	1'738'374.00
	Patrimoine financier	249.12	-
100	Disponibilités et placements à court terme	-	-
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	249.12	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	1'756'893.00	1'738'374.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'750'193.00	1'735'198.00
142	Immobilisations incorporelles	4'515.00	1'536.00
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	2'185.00	1'640.00
146	Subventions d'investissement	-	-
2	Passif	1'757'142.12	1'738'374.00
	Capitaux de tiers	753'365.87	784'599.25
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	753'365.87	784'599.25
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	1'003'776.25	953'774.75
29	Capital propre	1'003'776.25	953'774.75

Le bilan de la bourgeoisie comporte deux groupes à l'actif et deux au passif.

A l'actif, est séparé le patrimoine financier du patrimoine administratif. Les activités de la bourgeoisie font qu'elle ne dispose plus que du patrimoine administratif.

Pour le passif, on distingue un capital de tiers et un capital propre.

Pour ce qui est du flux de trésorerie, le capital de tiers (compte courant auprès de la commune) augmente il s'agit de l'engagement financier à court terme du passif du bilan.

Aperçu du compte de résultats selon la classification fonctionnelle

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	13'625.90	23'735.20	10'775.00	20'000.00	8'413.45	-
8 Economie publique	77'484.07	-	49'315.00	-	51'336.51	-
9 Finances et impôts	12'002.28	162'944.51	14'225.00	-	10'054.04	19'802.50
Total des charges et des revenus	103'112.25	186'679.71	74'315.00	20'000.00	69'804.00	19'802.50
Excédent de charges		-		54'315.00		50'001.50
Excédent de revenus	83'567.46		-		-	

Pour une meilleure lisibilité nous avons regroupé dans le tableau ci-dessus les dicastères « trafic et télécommunications » et « protection de l'environnement et aménagement du territoire » sous le dicastère « économie publique » rendant ainsi la comparaison plus aisée.

Seuls des écarts importants par rapport au budget sont commentés (Fr. 1'000.- par compte).

Administration générale :

Les vacances de la commission bourgeoise n'ont pas été imputées à la bourgeoisie.

Finances et impôts :

Les intérêts passifs se calculent sur la base du compte courant envers la commune au 1^{er} janvier de l'exercice en revue et au taux moyen des emprunts de la commune (1.33%), d'où une diminution suite à la dissolution du Fonds de reboisement.

Aperçu du compte de résultats selon les natures

Compte de résultats selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	2'547.50	-	3'000.00	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41'423.16	-	19'250.00	-	29'699.35	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'003.10	-	20'340.00	-	20'019.00	-
34 Charges financières	12'002.28	-	14'225.00	-	10'054.04	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transferts	24'136.21	-	17'500.00	-	10'031.61	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
41 Patentes et concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	217.50	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44 Revenus financiers	-	24'229.48	-	20'000.00	-	19'802.50
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	162'232.73	-	-	-	-
46 Revenus de transferts	-	-	-	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
49 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	103'112.25	186'679.71	74'315.00	20'000.00	69'804.00	19'802.50
Excédent de charges		-		54'315.00		50'001.50
Excédent de revenus	83'567.46		-		-	

Seuls des écarts importants par rapport au budget sont commentés (Fr. 10'000.-).

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation : En règle générale, les entretiens (routes, immeubles et sentiers) ont été supérieurs au budget.

Aperçu du compte des investissements selon la classification fonctionnelle

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	25'203.10	-	10'000.00	-	1'500.00	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	25'203.10	-	10'000.00	-	1'500.00	-
Excédent de dépenses		25'203.10		10'000.00		1'500.00
Excédent de recettes		-		-		-

Administration générale :

Places des Marbriers : Seul un solde d'honoraires a été payé pour cet investissement qui est toujours en standby.

Aperçu du compte des investissements selon les natures

Compte des investissements selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	25'203.10	-	10'000.00	-	1'500.00	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	-	-
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	25'203.10	-	10'000.00	-	1'500.00	-
Excédent de dépenses		25'203.10		10'000.00		1'500.00
Excédent de recettes		-		-		-

Immobilisations corporelles : La bourgeoisie ne connaissant que cette nature pour les investissements, ce poste a été commenté plus haut dans l'aperçu du compte des investissements selon la classification fonctionnelle.

Règles régissant la présentation des comptes

Dans le cadre du budget 2024 et en application du MCH2 le conseil bourgeoisial décide de :

- Fixer à Fr. 5'000.- la limite d'activation
- Fixer les taux d'amortissements comme suit :
 - 0 % sur les terrains (compte bilan 1400)
 - 7 % sur les routes et voies de communication (compte bilan 1401)
 - 7 % sur les aménagements des cours d'eau (compte bilan 1402)
 - 7 % sur les autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403)
 - 8 % sur les bâtiments (compte bilan 1404)
 - 0 % sur les forêts (compte bilan 1405)
 - 35 % sur les biens meubles (compte bilan 1406)
 - 50 % sur les autres immobilisations corporelles (compte bilan 1409)
 - 50 % sur les immobilisations incorporelles (compte bilan 142)
 - Réévaluation sur les participations, capital social (compte bilan 145)
 - 25 % sur les subventions d'investissement (compte bilan 146)
 - 100 % sur les valeurs résiduelles inférieures à Fr. 1'000.-

Le tableau des crédits d'engagement utilisés et encore disponibles

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles

BOURGEOISIE DE SAILLON

Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d.e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2024

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant					Assemblée Primaire décision du:
			Conseil Municipal	Assemblée Bourgeoisiale								
615.5010.00	Place "Les Moilles	30'000.00		25.11.2021			35'000.00	01.12.2022	65'000.00	5'278.65	59'721.35	31.12.2030
615.5010.01	Place "des Marbriers"	170'000.00		25.11.2021			395'000.00	01.12.2022	565'000.00	63'936.00	501'064.00	31.12.2030
750.5000.00	Carrière de la Sarvaz	10'000.00		25.11.2021			5'000.00	01.12.2022	15'000.00	15'384.86	-384.86	31.12.2030
750.5040.00	Chalet de Scinloz	30'000.00		25.11.2021					30'000.00	0.00	30'000.00	31.12.2029
	Secteur du Poteu	5'000.00		11.02.2021					5'000.00	0.00	5'000.00	31.12.2029

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
	NEANT				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Le tableau ci-dessus vous donne un aperçu des décisions de l'assemblée bourgeoisiale d'autoriser des emprunts pour financer des investissements hors compétence du conseil et de l'évolution de ceux-ci.

Autres tableaux

Nous renonçons ici à publier les différents tableaux de la présentation des comptes car il devrait chacun avoir la mention « néant ».

Le détail du compte de résultats

Bourgeoisie de Saillon Comptes 2024							
		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	8'413.45	19'802.50	10'775.00	20'000.00	13'625.90	23'735.20
02	Services généraux	8'413.45	19'802.50	10'775.00	20'000.00	13'625.90	23'735.20
022	Services généraux	8'413.45	19'802.50	10'775.00	20'000.00	13'625.90	23'735.20
022.3001.00	Commission bourgeoisiale			3'000.00		2'547.50	
022.3137.00	Impôts et redevances	1'708.65		1'250.00		2'267.25	
022.3199.00	Frais divers	1'430.80		500.00		747.50	
022.3300.00	Amortissements	3'524.00		3'525.00		5'235.00	
022.3612.00	Participation aux frais administratifs	1'750.00		2'500.00		2'828.65	
022.4210.00	Recettes diverses						217.50
022.4472.00	Location des biens		19'802.50		20'000.00		23'517.70
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			6'945.00		9'091.00	
61	Circulation routière			6'945.00		9'091.00	
615	Routes communales			6'945.00		9'091.00	
615.3141.00	Frais d'entretien du réseau routier			2'000.00		4'227.90	
615.3300.00	Amortissements			4'945.00		4'863.10	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGE			42'370.00		68'393.07	
75	Protection des espèces et du paysage			42'370.00		68'393.07	
750	Protection des espèces et du paysage			42'370.00		68'393.07	
750.3141.02	Frais d'entretien des immeubles			3'000.00		12'512.85	
750.3141.03	Frais d'entretien des sentiers pédestres			12'500.00		21'667.66	
750.3300.00	Amortissements			11'870.00		12'905.00	
750.3612.01	Participation aux frais d'exploitation			15'000.00		20'844.90	
750.3636.00	Attribution au Fonds de reboisement					462.66	
8	ECONOMIE PUBLIQUE	51'336.51					
81	Agriculture	35'119.70					
818	Agriculture de montagne	35'119.70					
818.3144.00	Entretien des bâtiments et immeubles	23'249.70					
818.3300.40	Amortissements	11'870.00					
82	Sylviculture	16'216.81					
820	Sylviculture	16'216.81					
820.3141.00	Frais d'entretien du réseau routier	3'310.20					
820.3300.10	Amortissements	4'625.00					
820.3612.00	Participation aux entretiens	8'281.61					
9	FINANCES ET IMPOTS	10'054.04		14'225.00		12'002.28	162'944.51
96	Administration de la fortune et de la de	10'054.04		14'225.00		12'002.28	162'944.51
961	Intérêts	10'054.04		14'225.00		12'002.28	162'944.51
961.3400.00	Intérêts passifs	10'054.04		14'225.00		12'002.28	
961.4401.00	Intérêts des créances et comptes courant						711.78
961.4511.00	Dissolution Fonds reboisement						162'232.73

Le détail du compte des investissements

Bourgeoisie de Saillon Comptes 2024							
		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	1'500					
02	Services généraux	1'500					
022	Services généraux	1'500					
022.5010.00	Place des Marbriers	1'500					
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS			10'000		25'203.10	
61	Circulation routière			10'000		25'203.10	
615	Routes communales			10'000		25'203.10	
615.5010.01	Place "des Marbriers"			10'000		25'203.10	

Le tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS ET IMMOBILISATIONS - COMPTES 2024									
Nature	Détail	Libellé	31.12.20223	Aug. 2024	Dim. 2024	Av. amort. 24	Taux 24	Amort. 2024	31.12.2024
14		PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'756'893.00	1'500.00	0.00	1'758'393.00		20'019.00	1'738'374.00
140		Immob. corporelles : patrimoine administratif	1'750'193.00	1'500.00	0.00	1'751'693.00	0.00	16'495.00	1'735'198.00
1400		Terrains : patrimoine administratif	228'672.00	0.00	0.00	228'672.00		0.00	228'672.00
1400	00	Ruraux et biens-fonds	48'370.00			48'370.00	0	0.00	48'370.00
1400	01	Terrain "En Rosaire"	153'800.00			153'800.00	0	0.00	153'800.00
1400	02	Terrain "En Bayard"	1.00			1.00	0	0.00	1.00
1400	03	Grotte du Poteu	1.00			1.00	0	0.00	1.00
1400	04	Carrière de la Sarvaz	26'500.00			26'500.00	0	0.00	26'500.00
1401		Routes / voies de communication	64'590.00	1'500.00	0.00	66'090.00 (7-10)		4'625.00	61'465.00
1401	00	Routes	1'310.00			1'310.00	7	90.00	1'220.00
1401	01	Place "Aux Eplines"	4'535.00			4'535.00	7	315.00	4'220.00
1401	02	Place des Marbriers	54'180.00	1'500.00		55'680.00	7	3'900.00	51'780.00
1401	03	Place des Moilles	4'565.00			4'565.00	7	320.00	4'245.00
1404		Terrains bâtis	148'380.00	0.00	0.00	148'380.00 (8-15)		11'870.00	136'510.00
1404	05	Scinloz : bâtiments	103'875.00			103'875.00	8	8'310.00	95'565.00
1404	06	Lui d'Août : bâtiments	44'505.00			44'505.00	8	3'560.00	40'945.00
1405		Forêts / Alpages	1'308'550.00	0.00	0.00	1'308'550.00	0.00	0.00	1'308'550.00
1405	00	Forêts	963'280.00			963'280.00	0	0.00	963'280.00
1405	05	Scinloz : alpage	135'870.00			135'870.00	0	0.00	135'870.00
1405	06	Lui d'Août : alpage	209'400.00			209'400.00	0	0.00	209'400.00
1406		Biens immobiliés : patrimoine administratif	1.00	0.00	0.00	1.00 (35-60)		0.00	1.00
1406	00	Mobiliers d'alpages	1.00			1.00	35	0.00	1.00
142		Immobilisations incorporelles	4'515.00	0.00	0.00	4'515.00		2'979.00	1'536.00
1429		Autres immobilisations incorporelles	4'515.00	0.00	0.00	4'515.00	50.00	2'979.00	1'536.00
1429	00	Inventaire des richesses naturelles	3'065.00			3'065.00	50	1'530.00	1'535.00
1429	01	Inventaire des biens	1'450.00			1'450.00	50	1'449.00	1.00
145		Participations, capital social	2'185.00	0.00	0.00	2'185.00		545.00	1'640.00
1452		Participations aux communes	2'185.00	0.00	0.00	2'185.00	25	545.00	1'640.00
1452	00	Participation au centre scolaire	2'185.00			2'185.00	25	545.00	1'640.00

Le détail du bilan

BILAN DE LA BOURGEOISIE AU 31.12.2024					
		Comptes 2023		Comptes 2024	
		Actif	Passif	Actif	Passif
10	PATRIMOINE FINANCIER	249.12		0.00	
104	Actifs de régularisation	249.12		0.00	
1041.00	Actifs transitoires	249.12			
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'756'893.00		1'738'374.00	
140	Immobilisations corporelles patrimoine administratif	1'750'193.00		1'735'198.00	
1400	Terrains patrimoine administratif	228'672.00		228'672.00	
1401	Routes / voies de communication	64'590.00		61'465.00	
1404	Terrains bâtis	148'380.00		136'510.00	
1405	Forêts / Alpapes	1'308'550.00		1'308'550.00	
1406	Biens mobiliers patrimoine administratif	1.00		1.00	
142	Immobilisations incorporelles	4'515.00		1'536.00	
1429	Autres immobilisations incorporelles	4'515.00		1'536.00	
145	Participations capital social	2'185.00		1'640.00	
1452	Participation aux communes	2'185.00		1'640.00	
20	CAPITAUX DE TIERS		753'365.87		784'599.25
201	Engagements financiers à court terme		753'365.87		784'599.25
2010	Engagements envers des intermédiaires		753'365.87		784'599.25
29	CAPITAUX PROPRES		1'003'776.25		953'774.75
299	Capital		1'003'776.25		953'774.75
	Fortune au 31.12.2020 / 31.12.2021		920'208.79		1'003'776.25
	Résultat de l'exercice		83'567.46		-50'001.50
2999	Capital		1'003'776.25		953'774.75
	TOTAUX	1'757'142.12	1'757'142.12	1'738'374.00	1'738'374.00

Le rapport succinct de l'instance de révision des comptes



Administration Communale
de Saillon
Conseil bourgeoisial

1913 Saillon

Martigny, le 13 mai 2025 M/cr

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels à l'Assemblée bourgeoisiale

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Saillon comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Saillon, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

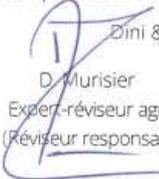
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les conditions légales et réglementaires en matière de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré, cependant nous relevons que la perte constatée est récurrente et qu'il apparaît important de réexaminer la gestion des biens bourgeoisiaux. En effet, le financement des pertes régulières par la Municipalité ne fait qu'augmenter la créance dont la restitution risque de ne pas pouvoir se faire faute de moyens financiers ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

 D. Murisier Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)	 C. Rama Experte-réviseur agréée
---	---

Conclusions

Pas de surprise, malheureusement avec la bourgeoisie. Ni dans la comptabilité, ni dans les revenus possibles.

La nouvelle commission bourgeoise espère trouver des pistes visant à pérenniser cette institution.

En attendant, celle-ci continue d'augmenter, chaque année, sa dette envers la commune.

A voir jusqu'à quel moment cela sera tenable légalement et financièrement.

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

Charles-Henri Thurre
Président

Boris Clerc
Secrétaire